SSIAP

Recyclage SSIAP 3 en trois journées

En présentiel · 21 heures (3X 1 jour/an)

DURÉE
21 heures (3X 1 jour/an)
De 8H30 à 12H00 ou de 13H00 à 16H30

LIEU
Au CFSI Formations selon le planning publié sur cfsi-formations.fr

DÉLAI D'ACCÈS
Prendre contact avec le service commercial du CFSI Formations.

VALIDATION
Attestation de recyclage SSIAP3 valable 3 ans. · Certificat de réalisation.

Objectifs

- Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation, et maintenir le niveau de connaissance des Chefs de Service de Sécurité Incendie employés au sein du service sécurité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) ou d'un Immeuble de Grande Hauteur (IGH),

POUR QUI ?

Personne amenée à travailler dans un ERP et IGH en tant que chef de service, pour diriger et manager l'équipe du service de sécurité incendie.

Toute situation de handicap sera étudiée avec le Référent Handicap du Centre

PRÉREQUIS

- Être titulaire du diplôme SSIAP3 ou d'une équivalence règlementaire
- Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité (moins de 2 ans)
- Justifier 1 607 heures durant les 36 derniers mois dans la fonction de Chef de service SSIAP3

Le programme

1er jour : Module 1

- Réglementation (Intervention du SDIS 54)
- Notion de droit civil et pénal
- Etude de cas

- Rappel de la méthode
- Lecture de plans

Pratique : Rédaction et correction d'une notice technique de sécurité

2e jour : Module 2

- Réglementation (Intervention du SDIS 54)
- Fonction maintenance :
- Contexte d'obligations réglementaires
- Aspect juridique
- Différents types de contrats
- Normalisation

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

- L'accessibilité des personnes handicapées :
- Dispositions réglementaires

Pratique : Analyse critique et retours d'expérience

3e jour : Module 3

- Réglementation (Intervention du SDIS 54)
- Analyse des risques :
- Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- Le document unique
- Le plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chaud

Pratique : Etude d'un cas pratique

- Moyens de secours :
- Moyen d'extinction incendie
- Moyen d'alerte des secours
- Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- Connaitre et savoir exploiter un SSI

Les 21 heures de recyclage SSIAP3 annelles seront effectuées sur 3 journées de 7H/an en respectant les séquences pédagogiques conformément à l'arrêté SSIAP de référence.

A l'issue de ces trois jours, les candidats seront recyclés SSIAP3

À noter : Les stagiaires doivent impérativement se munir d'une tenue vestimentaire non synthétique adaptée aux exercices pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique active et participative qui alterne apports théoriques ciblés et travail de groupe. Exercice de recherche et travaux pratiques sur plans.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu sous forme de questions/réponses.

MOYENS TECHNIQUES

Salle équipée de matériel multimédia-Livrables SSIAP3. Tout le matériel obligatoire conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et IGH) https://www.legifrance.gouv.fr

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur titulaire de la « carte pro formateur » délivrée par le CNAPS, diplômé SSIAP 2 et/ou SSIAP 3 et titulaire du certificat de formateur SST (INRS).

Formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques ainsi que d'une solide expérience terrain en sécurité pour transmettre ses connaissances et savoir-faire

RÉFÉRENCES DE LA CERTIFICATION

- Débouchés : Fiche de France Compétences RS 5643
- Débouchés : Fiche France Compétences
- RS5643